



BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : secretariat.national@ant-france.eu – site internet : www.ant-france.eu

Membre de la Fédération LGBT, membre du RAVAD, membre du Centre LGBT Paris Île-de-France, membre du Centre LGBT Équinoxe Nancy Lorraine

Appel à adhésion / ré-adhésion pour l'année 2018

Droits des personnes transgenres : après une année « en marche », va-t-on rester encore longtemps à piétiner ?

Un an après les élections présidentielles et législatives, le retard que prend la France concernant les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes ne fait que s'aggraver. Incapable d'initier un processus législatif en faveur d'un changement d'état civil rapide, libre et gratuit sur simple demande en mairie ; incapable de prendre en compte l'accès à la santé des personnes transgenres et leurs droits reproductifs dans les soi-disant « débats » sur le nouveau projet de loi bio-éthique, comme si l'égalité des droits pouvait être sujette à débat en République ; incapable enfin de condamner et de mettre fin de façon immédiate aux mutilations pratiquées sur les enfants intersexes, le Président Emmanuel Macron, son gouvernement et sa majorité parlementaire restent jusqu'à présent immobiles face à l'urgence de la situation et aux recommandations des instances européennes et internationales, comme les [résolutions 2048 \(2015\)](#) et [2191 \(2017\)](#) du Conseil de l'Europe ou les [Principes de Jogjakarta](#).

Se contentant d'un mariage pour les couples de même sexe au rabais n'offrant pas une réelle égalité au niveau de la filiation avec les couples hétérosexuels, d'un changement d'état civil faussement démedicalisé mais vraiment judiciaire pour les personnes transgenres en 2016, et d'une prise en compte de l'identité de genre comme critère de discrimination en 2017 qui doit encore trouver son application et sa voie dans la jurisprudence et des actions concrètes, les élu-es de la République s'attaquent désormais aux plus précaires dans nos communautés en multipliant des mesures inquiétantes voir dangereuses. Loi travail qui fragilise encore plus l'accès et la pérennité de l'emploi dans un contexte où les discriminations à raison de l'identité de genre perdurent, projet de loi sur la sélection à l'université qui menace les parcours scolaires des jeunes transgenres, déjà confronté-e-s à l'absence de toute politique inclusive au sein de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, projet de loi sur l'asile et l'immigration qui rend encore plus difficiles et incertaines les demandes d'asile des personnes transgenres exilé-e-s. Ces mesures ont pour conséquences une fragilisation flagrante de la population transgenre, qu'il est impossible d'ignorer.

Par ailleurs et alors que l'État met régulièrement en avant sa prétendue « dépathologisation » des transidentités, le libre choix du médecin n'est en 2018 toujours pas garanti aux personnes transgenres, compromettant leur accès à la santé et aux différents régimes de protection sociale en fonction de leur statut. Face aux lobbys de professionnels médicaux et à leurs discours d'un autre âge, l'Association Nationale Transgenre s'engage aux côtés de la Fédération Trans et Intersexes et avec la Fédération LGBTI pour en finir avec les « protocoles » et autres « parcours de soin », afin de lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations transphobes. Pour l'ensemble de ces raisons, il est urgent d'obtenir au plus vite une égalité réelle des droits pour toux, toutes et tous, sans distinction à raison du sexe, de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle.

Association nationale transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345
SIRET 530 483 734 00030 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

Notre travail militant se poursuit avec détermination et vigilance, notamment en ce qui concerne le changement d'état civil : comme nous l'avions prévu et annoncé dès le vote de la loi en 2016, les preuves médicales sont encore trop souvent les bienvenues devant les tribunaux lors des demandes de changement de mention de sexe ; quant à la circulaire d'application du changement de prénom en mairie, elle a montré par sa mention explicite du terme que le « transsexualisme » n'a pas encore entièrement disparu. Si la situation s'est certes améliorée, seule une procédure de changement d'état civil déclarative, entièrement démedicalisée et déjudiciarisée, libre, gratuite, rapide et accessible aux mineur·e·s et aux ressortissant·e·s étranger·e·s garantira l'autodétermination des personnes transgenres et les protégera contre l'arbitraire administratif.

Continuant son travail d'accueil et de soutien des personnes sur le terrain en les informant et en fournissant des aides personnalisées à ses adhérent·e·s, notre association organise des permanences, des repas mensuels et des événements ponctuels qui sont autant de moments d'échange et de convivialité indispensables pour assumer et affirmer son identité de genre. Se rapprocher d'une association, c'est se donner les meilleurs chances d'éviter les problèmes d'ordre juridiques et médicaux, en prenant connaissance des outils et démarches qui permettent de combattre les discriminations ; c'est aussi se retrouver autour d'activités et d'échanges enrichissants avec des personnes issues de la diversité de nos communautés. Enfin, c'est avoir accès à du matériel pédagogique et associatif de qualité, comme notre livret « Si mon genre m'était conté... », réédité en 2017 à 7000 exemplaires et largement distribué. Conçu pour s'adresser notamment aux adolescent·e·s et enfants transgenres ainsi qu'à leurs familles, ce document reste une référence pour informer et déconstruire les préjugés.

L'Association Nationale Transgenre, membre de la Fédération LGBTI, du RAVAD, du Centre LGBT île-de-France et du Centre LGBT Lorraine sud Équinoxe, construit depuis 2004 un réseau et développe une expertise reconnue sur les questions d'identité de genre, que ce soit en matière médicale, légale, juridique, d'aide et de soutien. Elle travaille également avec le Défenseur des Droits en participant aux réunions du Comité d'entente LGBT qu'il organise deux fois par an. Sans ménager ses efforts, elle engage des projets associatifs multiples (site internet, documents associatifs, actions militantes de terrain, etc.). Pour toutes ces raisons, vous pouvez nous soutenir financièrement (adhésion ou dons) en fonction de vos moyens et nous aider dans nos actions en vous rapprochant des responsables associatifs de l'ANT.

Nous soutenir, c'est contribuer à nos actions dès maintenant, mais aussi améliorer les conditions de vie des futures générations de personnes transgenres, de leurs familles et de leurs proches.

NB : Le bulletin d'adhésion est accessible à cette adresse: http://www.ant-france.eu/ta2-adherer-dons/int.doc/ant_2017-03-11_bulletin_adhesion.pdf

Pour l'Association Nationale Transgenre,
Élise Escalle
Secrétaire nationale

Mail : secretariat.national@ant-france.eu

Site Internet : www.ant-france.eu

Association nationale transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345
SIRET 530 483 734 00014 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)